

OUVRIR UN "COMPTE ÉPARGNE ABEILLES"

1 / UN OUTIL FINANCIER

La "Banque du miel" pose des abeilles et des questions dans l'espace public, elle "investit" collectivement des lieux, des personnes et des idées pour essaimer, polliniser et aller voir ailleurs si on y est...

La "Banque du miel" a pour but de créer une circulation de richesses, en économie et en abeilles réelles. Pour ce faire, elle ne crée pas de monnaie, n'octroie pas de crédit, mais produit de la valeur par la création de questions, de flux monétaires d'abeilles, en générant une mission mondiale de "pollinisation".

Dispositif artistique, la "Banque du miel" développe un outil financier le "Compte épargne abeilles" lequel investit l'argent de ses sociétaires dans une ruche ou dans le travail d'un apiculteur qui vous le rendra en miel et en abeilles. Ainsi le "Compte épargne abeilles" produit de la richesse et du collectif plutôt que de l'argent et de la solitude. Cette banque devient un outil de réappropriation des valeurs dans une économie réelle, celle de la ruche, en investissant sur des valeurs sûres comme le soleil, le ciel, le temps, le travail, les fleurs. Elle permet de produire du miel là où il devenait impossible d'en faire.

La "Banque du miel" fait la démonstration concrète d'un système opérationnel qui consiste à produire du miel, de la richesse et de l'esprit critique là où il devient rare.

2 / OUVRIR UN COMPTE

Les "Comptes épargne abeilles" sont édités en série limitée numérotée et s'adressent à tout citoyen du monde sans aucune restriction d'âge et de nationalité. Ils sont nominatifs et permettent la transformation d'argent d'humains en argent d'abeilles. Valable pour une première période de pollinisation déterminée, leur validité peut par la suite être renouvelée dans le cadre des projets futurs de pollinisation de la "Banque du miel" en France et à l'étranger.

Comptes à terme, ils sont ouverts pour un dépôt minimum de 10 € et donnent droit à une part du butin nominatif qui sera produit par les fleurs des 3000 hectares autour de la "Banque" installée dans l'espace public. Chaque dépôt de valeurs à la "Banque du miel" est immédiatement et intégralement réinvesti dans la création d'une nouvelle ruche ou dans le travail d'un apiculteur. Cela permet alors de transformer du temps et des "zones de butinages" en miel, puis en argent d'humains, aussitôt réinjecté dans le projet. Aucun autre prélèvement n'est fait sur le dépôt.

Les comptes peuvent être ouverts à n'importe quel moment de l'année dès lors que la "Banque du miel" les met en circulation. Ils ne peuvent être clos qu'à partir de la date de récolte du miel. Le "Compte épargne abeilles" peut être cédé ou offert à un tiers : un voisin, un inconnu, un ami, un ennemi, voire un animal ou une plante sous réserve qu'il soit en mesure de venir retirer (accompagné) en son nom son capital.

Il peut être offert par une association ou un syndicat à ses membres, une entreprise à ses salariés, une collectivité locale à ses administrés, une école à ses élèves.

OUVRIR UN "COMPTE ÉPARGNE ABEILLES"

1 / UN OUTIL FINANCIER

La "Banque du miel" pose des abeilles et des questions dans l'espace public, elle "investit" collectivement des lieux, des personnes et des idées pour essaimer, polliniser et aller voir ailleurs si on y est...

La "Banque du miel" a pour but de créer une circulation de richesses, en économie et en abeilles réelles. Pour ce faire, elle ne crée pas de monnaie, n'octroie pas de crédit, mais produit de la valeur par la création de questions, de flux monétaires d'abeilles, en générant une mission mondiale de "pollinisation".

Dispositif artistique, la "Banque du miel" développe un outil financier le "Compte épargne abeilles" lequel investit l'argent de ses sociétaires dans une ruche ou dans le travail d'un apiculteur qui vous le rendra en miel et en abeilles. Ainsi le "Compte épargne abeilles" produit de la richesse et du collectif plutôt que de l'argent et de la solitude. Cette banque devient un outil de réappropriation des valeurs dans une économie réelle, celle de la ruche, en investissant sur des valeurs sûres comme le soleil, le ciel, le temps, le travail, les fleurs. Elle permet de produire du miel là où il devenait impossible d'en faire.

La "Banque du miel" fait la démonstration concrète d'un système opérationnel qui consiste à produire du miel, de la richesse et de l'esprit critique là où il devient rare.

2 / OUVRIR UN COMPTE

Les "Comptes épargne abeilles" sont édités en série limitée numérotée et s'adressent à tout citoyen du monde sans aucune restriction d'âge et de nationalité. Ils sont nominatifs et permettent la transformation d'argent d'humains en argent d'abeilles. Valable pour une première période de pollinisation déterminée, leur validité peut par la suite être renouvelée dans le cadre des projets futurs de pollinisation de la "Banque du miel" en France et à l'étranger.

Comptes à terme, ils sont ouverts pour un dépôt minimum de 10 € et donnent droit à une part du butin nominatif qui sera produit par les fleurs des 3000 hectares autour de la "Banque" installée dans l'espace public. Chaque dépôt de valeurs à la "Banque du miel" est immédiatement et intégralement réinvesti dans la création d'une nouvelle ruche ou dans le travail d'un apiculteur. Cela permet alors de transformer du temps et des "zones de butinages" en miel, puis en argent d'humains, aussitôt réinjecté dans le projet. Aucun autre prélèvement n'est fait sur le dépôt.

Les comptes peuvent être ouverts à n'importe quel moment de l'année dès lors que la "Banque du miel" les met en circulation. Ils ne peuvent être clos qu'à partir de la date de récolte du miel. Le "Compte épargne abeilles" peut être cédé ou offert à un tiers : un voisin, un inconnu, un ami, un ennemi, voire un animal ou une plante sous réserve qu'il soit en mesure de venir retirer (accompagné) en son nom son capital.

Il peut être offert par une association ou un syndicat à ses membres, une entreprise à ses salariés, une collectivité locale à ses administrés, une école à ses élèves.

BON DE SOUSCRIPTION
AU "COMPTE ÉPARGNE ABEILLES"

BON DE SOUSCRIPTION
AU "COMPTE ÉPARGNE ABEILLES"

3 / FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Après avoir ouvert un "Compte épargne abeilles", les épargnants auront la garantie de retrouver l'intégralité de leur dépôt en miel (en quantité proportionnelle à l'investissement et à la récolte). Le travail de "fructification" de la valeur de dépôt consistera à la transformation des flux monétaires en flux d'abeilles qui matérialiseront en économie réelle et naturelle la dématérialisation de l'économie des hommes. Le "Compte épargne abeilles" fait la démonstration qu'il est possible que l'homme investisse la nature sans spéculer sur elle ou y puiser jusqu'à l'épuiser et la tuer. Le "Compte épargne abeilles" fait aussi la démonstration que le temps n'est pas que de l'argent...Parfois c'est du miel. "TIME IS HONEY!"

4 / CLÔTURE DU COMPTE

ET VERSEMENT DES INTÉRÊTS

Les différentes étapes de pollinisation du "Compte épargne abeilles" sont : travail, production, stockage et redistribution de la richesse (partage du butin). Son fonctionnement est transparent, les sommes investies et les "intérêts" sont réels. Une fois le miel retiré à la clôture du compte, les intérêts produits sont ceux de la pollinisation invisible mais estimable, effectuée par le butinage de millions de fleurs visitées (économie mellifère). Ces intérêts ne sont pas personnels et exclusifs, ils profitent à la collectivité et proviennent de la mission de "service public de pollinisation" qui aura permis la production de fruits, de graines.

Le bénéfice de la mission bancaire est bien celui de la production et de la reproduction du vivant.

L'intégralité de la production des ruches de la "Banque du miel" est reversée aux sociétaires, aux abeilles et à l'apiculteur qui en aura effectué le suivi.

En transformant l'argent en miel, le "Compte épargne abeilles" est une nouvelle façon d'enrichir le collectif.

5 / GARANTIES BANCAIRES

La fluctuation du cours du miel dépendra non pas de la spéculation sur les valeurs mais bien des ressources naturelles locales et de l'équilibre de l'écosystème urbain ou rural où est installé le guichet de pollinisation de la Banque. Quelle que soit la nature de l'écosystème alentour ou les conditions climatiques de la saison de pollinisation, la "Banque du miel" et le Parti Poétique assurent néanmoins un "fonds de garantie" pour les déposants en cas de mauvaise récolte des ruches de la "Banque du miel" (situation de krach écologique).

LE "COMPTE ÉPARGNE ABEILLES"

PEUT ÊTRE RÉSERVÉ AUPRÈS

DE L'ACCUEIL DU TGP-CDN DE SAINT-DENIS

59 BD JULES GUESDE / 93200 SAINT-DENIS

ET SERA DISPONIBLE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2009

ATTENTION (NOMBRE LIMITÉ)

3 / FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Après avoir ouvert un "Compte épargne abeilles", les épargnants auront la garantie de retrouver l'intégralité de leur dépôt en miel (en quantité proportionnelle à l'investissement et à la récolte). Le travail de "fructification" de la valeur de dépôt consistera à la transformation des flux monétaires en flux d'abeilles qui matérialiseront en économie réelle et naturelle la dématérialisation de l'économie des hommes. Le "Compte épargne abeilles" fait la démonstration qu'il est possible que l'homme investisse la nature sans spéculer sur elle ou y puiser jusqu'à l'épuiser et la tuer. Le "Compte épargne abeilles" fait aussi la démonstration que le temps n'est pas que de l'argent...Parfois c'est du miel. "TIME IS HONEY!"

4 / CLÔTURE DU COMPTE

ET VERSEMENT DES INTÉRÊTS

Les différentes étapes de pollinisation du "Compte épargne abeille" sont : travail, production, stockage et redistribution de la richesse (partage du butin). Son fonctionnement est transparent, les sommes investies et les "intérêts" sont réels. Une fois le miel retiré à la clôture du compte, les intérêts produits sont ceux de la pollinisation invisible mais estimable, effectuée par le butinage de millions de fleurs visitées (économie mellifère). Ces intérêts ne sont pas personnels et exclusifs, ils profitent à la collectivité et proviennent de la mission de "service public de pollinisation" qui aura permis la production de fruits, de graines.

Le bénéfice de la mission bancaire est bien celui de la production et de la reproduction du vivant.

Une partie de la production des ruches de la "Banque du miel" est reversée aux sociétaires, aux abeilles et à l'apiculteur qui en aura effectué le suivi.

En transformant l'argent en miel, le "Compte épargne abeilles" est une nouvelle façon d'enrichir le collectif.

5 / GARANTIES BANCAIRES

La fluctuation du cours du miel dépendra non pas de la spéculation sur les valeurs mais bien des ressources naturelles locales et de l'équilibre de l'écosystème urbain ou rural où est installé le guichet de pollinisation de la Banque. Quelle que soit la nature de l'écosystème alentour ou les conditions climatiques de la saison de pollinisation, la "Banque du miel" et le Parti Poétique assurent néanmoins un "fonds de garantie" pour les déposants en cas de mauvaise récolte des ruches de la "Banque du miel" (situation de krach écologique).

LE "COMPTE ÉPARGNE ABEILLES"

PEUT ÊTRE RÉSERVÉ AUPRÈS

DE L'ACCUEIL DU TGP-CDN DE SAINT-DENIS

59 BD JULES GUESDE / 93200 SAINT-DENIS

ET SERA DISPONIBLE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2009

ATTENTION (NOMBRE LIMITÉ)

BON DE SOUSCRIPTION À REMPLIR ET À DÉPOSER AU TGP-CDN DE SAINT-DENIS - 59 BD JULES GUESDE / 93200 ST-DENIS

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT LE/...../..... À

TÉL :

MAIL (CONSEILLÉ) :

.....

MONTANT DU DÉPÔT :

10 € 20 € 40 € €

PAIEMENT : ESPÈCES CHÈQUE (À L'ORDRE DU PARTI POÉTIQUE)

SIGNATURE :

BON DE SOUSCRIPTION À REMPLIR ET À DÉPOSER AU TGP-CDN DE SAINT-DENIS - 59 BD JULES GUESDE / 93200 ST-DENIS

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT LE/...../..... À

TÉL :

MAIL (CONSEILLÉ) :

.....

MONTANT DU DÉPÔT :

10 € 20 € 40 € €

PAIEMENT : ESPÈCES CHÈQUE (À L'ORDRE DU PARTI POÉTIQUE)

SIGNATURE :